

## HYGIÈNE (ENTRETENIR SA PERSONNE)

**Exemples : faire la toilette partielle, réaliser les activités quotidiennes (brosser les dents, peigner, raser, etc.) et périodiques (prendre soin des ongles, hygiène menstruelle, etc.)**

- L'utilisateur qui accomplit toutes ses activités quotidiennes et périodiques de façon autonome sauf se couper les ongles, la ressource l'« aide » (3).  
Si le soin des pieds est fait par un tiers (infirmière, par exemple) la ressource ne fait « aucune intervention », ce n'est pas elle qui rend le service.

« Les informations disponibles sur le Forum visent à favoriser une meilleure compréhension à l'aide d'illustrations issues de cas réels. Elles doivent être utilisées avec prudence par l'intervenant en fonction de son jugement clinique et de la situation de l'utilisateur concerné. Elles ne constituent pas une opinion juridique. »